

**Le climat redevient plus « normal » au sens statistique du terme, mais la plaine est globalement en avance. Certaines parcelles de céréales commencent à émettre leur 1<sup>ère</sup> talle et on observe des débuts d'élongation dans certains colzas. Rester vigilant avec le suivi des pucerons sur blés et encore plus sur orges d'hiver, dans les parcelles levées et non protégées sur la semence.**

## **BLE**

### **Certaines parcelles au seuil de traitement pucerons**

Les vols de pucerons sont moins intenses, mais certaines parcelles non protégées sur la semence et colonisées la semaine dernière présentent plus de 10% de pieds colonisés et nécessitent une protection foliaire. A surveiller en particulier à proximité de chantiers de destruction de repousses, de récolte de maïs ou de betteraves etc ... Pour les blés semés tôt il faut également considérer le seuil de présence pendant plus de 10 jours même sur de plus faibles infestations. Vu l'état visuel de nombreuses repousses de céréales, on peut craindre que les pucerons soient virulifères. Utiliser une spécialité type [Cythrine L](#) à 0,25L/ha.

Avec le climat plus frais et humide le risque cicadelle devient par contre négligeable.

Sur les blés en cours de levée surveiller les pièges limaces pour détecter un risque potentiel, et observer la présence de dégâts sur plantules pour détecter un risque avéré. Plus on avance plus le risque diminue, et devient faible à partir du stade 3 feuilles. A ce stade quelque pourcents de surface foliaire broutées ne sont plus dommageables.

### **COLZA : quasi fin du risque parasitisme**

La plupart des parcelles sont bien avancées voire très avancées, au point que l'on observe de l'élongation sur certains pieds. Il y a un risque de gel du collet en cas de fortes gelées mais il est rare que les pieds restants ne suffisent pas à maintenir le potentiel, car cet accident concerne justement des parcelles bien implantées et bien développées en entrée hiver. En semis à 45 le risque de dégâts est plus important car il y a moins de pieds et ils sont plus homogènes, mais le phénomène d'élongation est moins important du fait des densités plus faibles.

Le risque parasitisme qui a été globalement faible cet automne, devient quasiment négligeable désormais.

### **LABOUR et gestion du stock adventices**

Le labour est largement considéré comme un moyen de lutte contre les adventices. Il faut néanmoins être un peu moins général et affirmatif selon la nature des adventices considérées. Globalement (et c'est ce que l'on observe dans le réseau DEPHY herbicides), les systèmes avec labour sont plutôt favorables au développement des infestations de dicotylédones (et pâturin annuel par exception à la règle). A l'inverse, les systèmes sans labour sont plutôt favorables aux graminées (et gaillet par exception à la règle). La raison la plus importante est de TAD (taux annuel de décroissance). Il exprime de pourcentage de mortalité annuel du stock de graines dans le sol. Même si c'est très variable, globalement il est élevé pour les graminées et faible pour les dicot. Donc le labour est un bon moyen de lutte sur graminées car les semences enfouies vont vite mourir, par contre les graines de dicot enfouies vont enrichir pour de longues années le stock de graines. En conclusion si les dicot ont produit beaucoup de graines cette année, mieux vaut les laisser en surface pour les faire germer, surtout pour les espèces gélives (ex chénopode, mercuriale), ou prisée de nombreux insectes qui le consomment. Les graines de chénopode, c'est

le quinoa des carabes, perdrix etc ... S'il y a lieu de labourer malgré tout, plus il sera tardif, plus le stock enfoui sera limité.

**Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 24 octobre 2017 (BSV G.C. N°36), par F.Dumoulin, conseiller grandes cultures à la Chambre d'agriculture de l'Oise.**

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : C. Adam, C. Chatain, J.Dacquain, F. Dumoulin, H. Hémercyck, B. Schmitt, F.Vigneron, A. Warin, S.Wieruszkeski, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,... ).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

***La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.***